

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master mention Économie de l'entreprise et des marchés parcours Management de l'innovation : Financement, Protection, Valorisation

Economie de l'entreprise et des marchés



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR des
sciences
économiques et
de gestion



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Les métiers du management de l'innovation sont aujourd'hui particulièrement porteurs dans une économie de la connaissance où l'environnement économique et institutionnel de l'innovation se développe et se complexifie (CIR, JEI, SATT, incubateurs, pôles de compétitivité ...).

Objectifs

L'objectif du Master « Management de l'innovation : financement, protection, valorisation » est de former des professionnels amenés à intervenir dans les processus de financement, de protection ou de valorisation des projets innovants (en poste dans un grand groupe, une banque, un organisme de recherche publique, une société de conseil généraliste ou spécialisée, une CCI, ...), des professionnels souhaitant se lancer dans un projet innovant ou encore des professionnels amenés à évaluer, auditer, conseiller une entreprise innovante.

Savoir-faire et compétences

Développer des compétences dans une version élargie du management de l'innovation s'intéressant notamment aux aspects du financement, de la protection de la propriété intellectuelle et de la valorisation.

Au-delà de connaissances généralistes en matière d'économie et gestion de l'innovation et de la Recherche & Développement et de droit de la propriété intellectuelle, les compétences visées sont la connaissance fine de l'environnement institutionnel et fiscal de l'innovation, l'acquisition des méthodes d'évaluation, de valorisation, de financement des projets innovants et la capacité à offrir des conseils en matière de protection de la propriété intellectuelle. Les compétences développées au sein du parcours :

- Savoir piloter un projet innovant ;
- Savoir définir les besoins de financement d'un projet innovant ;
- Analyser le business model d'une entreprise innovante ;
- Maîtriser les outils de protection et de valorisation et les spécificités du financement et de la fiscalité de l'innovation ;
- Comprendre et appliquer les enjeux et techniques de la propriété intellectuelle ;
- Maîtriser les outils de veille ;



- Être capable d'une bonne capacité rédactionnelle et d'une utilisation des outils numériques et de présentation orale.

Organisation

Contrôle des connaissances

Examens, étude de cas, présentations orales...

Admission

Conditions d'admission

M1 : les étudiants titulaires d'une licence en économie et gestion peuvent se porter candidats. Les étudiants ayant obtenu leur licence 3 Économie gestion parcours économie de l'université Paris 13 sont recrutés de droit.

M2 : avoir suivi et réussi la première année (M1) commune à toutes les spécialités de la mention Économie de l'entreprise et des marchés. L'entrée en M2 se fait sur dossier et après entretien. Entrée directe en seconde année (M2) sur dossier et après entretien pour les étudiants ayant suivi une formation bac+4 ou bac+5 en droit, économie, gestion, communication, LEA ; pour les étudiants diplômés d'écoles d'ingénieurs ou d'écoles de commerce, habilitées niveau II.

Possibilité d'accès par validation des acquis professionnels (V.A.P.).

Modalités de candidature

Pour candidater à cette formation, rendez-vous sur Trouver mon master :

 <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Créez votre compte et suivez les étapes !

(Pour candidater à cette formation directement en M2, rendez-vous sur Ecandidat :

 <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>)

Droits de scolarité

Frais de scolarité annuels :

Droits nationaux selon arrêté ministériel annuel

Étudiants étrangers : "Les droits différenciés ne seront pas appliqués pour les étudiants extracommunautaires pour la prochaine rentrée universitaire. Autrement dit les étudiants étrangers seront exonérés partiellement pour ne régler que les droits nationaux."

Contribution Vie Étudiante et de Campus :

Pour obtenir l'attestation CVEC, se connecter à www.messervices.etudiant.gouv.fr et avec votre compte à <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Capacité d'accueil

Environ 25 étudiants

Pré-requis obligatoires

Avoir des résultats académiques homogènes et satisfaisants. Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise et française écrite et orale. Avoir une certification est un plus. Avoir des résultats significatifs dans les matières statistiques, comptables ou analyse financière. Maîtriser excel.

Et après

Poursuite d'études



Insertion professionnelle

Le master a pour objectif de former des professionnels aux différentes dimensions du management de l'innovation : recherche de financement, stratégie de protection, procédure de valorisation en vue d'achat ou de cession d'actifs matériels ou immatériels. Les étudiants peuvent prétendre à des fonctions :

- Chef de projet innovation,
- Chargé de valorisation de la recherche,
- Consultant en financement de l'innovation,
- Chargé d'accompagnement de start-up en levée de fonds ;
- Responsable administratif dans la gestion de portefeuille de titre de propriété industrielle ...

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Béatrice DUMONT

Responsable administratif

Carole Iacopinelli

☎ 01 49 40 30 59

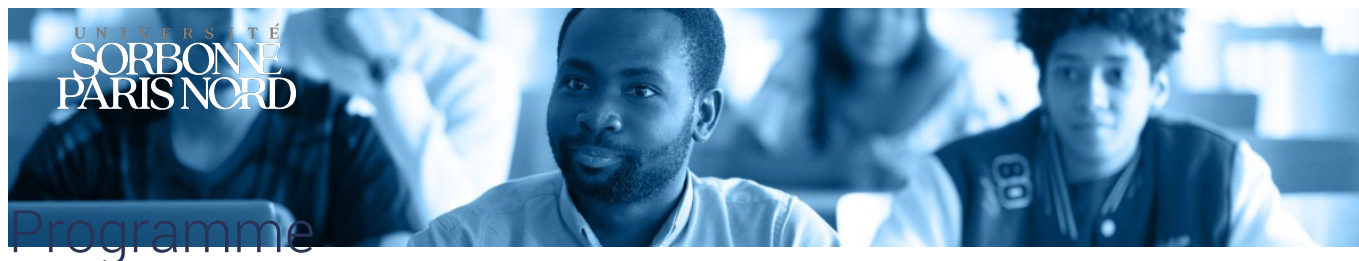
✉ carole.manges

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>



Organisation

Une première année de master (M1) s'appuyant sur des enseignements fondamentaux pour les étudiants inscrits en formation initiale.

Une seconde année de master (M2) centrée sur des enseignements spécialisés dans le management de la propriété intellectuelle.

La formation comprend deux étapes:

Un enseignement de 408 heures dispensé d'octobre à mars, Un stage obligatoire en entreprise de 4 à 6 mois, débutant en avril et se terminant au plus tard fin septembre, donnant lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance devant un jury.

Méthodes pédagogiques :

Un effectif restreint (environ 25 étudiants) des enseignements s'appuyant sur des études de cas mobilisant des professionnels et des enseignants de différentes disciplines (économie, droit et gestion) des cours dispensés par des professionnels venant de cabinets de conseil en propriété industrielle et de cabinets d'avocats spécialisés en propriété intellectuelle, de services juridiques ou de services de valorisation de la recherche des entreprises et des organismes publics de recherche, de structures publiques ou privées en charge de l'administration de la propriété industrielle (INPI, Registrars, etc.) d'associations et de sociétés coopératives de gestion des droits de la propriété intellectuelle. Réalisation de dossiers et de présentations orales. Apprentissage de techniques de veille sur Internet.